

Vers une rentrée parlementaire avancée

POLITIQUE Le troisième lundi de septembre ?

- ▶ Charles Picqué propose aux groupes parlementaires de réfléchir à sa proposition.
- ▶ Le président de l'assemblée veut adapter le fonctionnement de l'institution.

Le parlement bruxellois pourrait désormais faire sa rentrée le troisième lundi de septembre, a affirmé vendredi midi le président de l'assemblée régionale, Charles Picqué (PS), lors de la présentation des vœux du Bureau à la presse.

Ce projet fait partie des propositions d'adaptations du fonctionnement du pouvoir législatif de la Région que M. Picqué a demandé aux groupes de formuler dans le contexte de l'autonomie constitutive désormais reconnue à la Région capitale via la dernière réforme de l'Etat.

« On pourrait arriver, je pense, à un accord à une large majorité pour le troisième lundi de septembre », a-t-il déclaré, se montrant optimiste sur la possibilité d'adoption d'initiatives législa-

tives dans ce sens d'ici les prochaines vacances parlementaires.

Selon M. Picqué, le gouvernement bruxellois ne serait pas tenu de faire sa déclaration de rentrée dès celle-ci, mais le parlement pourrait entamer ainsi son propre travail bien plus tôt qu'actuellement.

Le président du parlement a ajouté qu'il avait par ailleurs déjà été saisi de plusieurs propositions de différents groupes entre autres sur le droit de pétition, les districts électoraux...

Plus largement, M. Picqué s'est dit partisan de l'organisation ré-

gulière de débats à thèmes en regroupant plusieurs interpellations. « *Nous pourrions aussi parfois mener des débats conjoints avec les assemblées des institutions communautaires bruxelloises sous forme de commissions plénières* », a-t-il précisé.

Les députés bruxellois se préparent à vivre la première du genre vendredi prochain, le 6 février, pour aborder de manière transversale le dossier sensible du terrorisme et de la lutte contre la radicalisation. Le bureau de l'assemblée de la CoCof a ainsi formellement donné son feu vert, vendredi midi, à cette initiative.

Le débat pourrait également être ouvert dans l'hémicycle entre différents protagonistes de la société civile tenant des points de vue différents sur des thématiques sociétales, par exemple à l'occasion de la Fête de l'Iris.

M. Picqué a par ailleurs exprimé son souhait de renforcer les liens entre le parlement bruxellois et l'Europe et ses institutions, remises en cause par une partie importante de la population.

Autre dossier à défricher : les conditions du démarrage de la communauté métropolitaine. (b) ■